



Assemblée générale

Distr. générale
10 mai 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007*

Titre XII Sûreté et sécurité

Chapitre 33 Sûreté et sécurité

[Programmes 24 et 26 (Plan-programme biennal et priorités pour la période 2006-2007)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Direction exécutive et administration	8
B. Programme de travail	12
1. Activités inscrites au budget ordinaire	12
2. Activités cofinancées	13
Sous-programme 1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	14
Sous-programme 2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	19
Sous-programme 3. Appui aux bureaux extérieurs	23
C. Appui au programme	26

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6 des Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session (A/60/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6 (A/59/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

- 33.1 Le Département de la sûreté et de la sécurité est responsable de l'application du programme de travail correspondant au présent chapitre. L'Assemblée générale a créé le Département par sa résolution 59/276, section XI, en date du 23 décembre 2004, au moyen d'un regroupement et d'un renforcement des structures de sécurité et de sûreté qui existaient déjà au sein du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité et dans les bureaux extérieurs, ainsi que des structures de sécurité et de sûreté des villes sièges et des commissions régionales. L'objectif général est de faciliter, au moyen du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies, la conduite efficace des activités confiées aux organismes des Nations Unies dans de bonnes conditions de sûreté et de sécurité. Les éléments sécurité des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, qui dépendent respectivement du Département des opérations de maintien de la paix et du Département des affaires politiques, ont également été placés sous la direction du Département de la sûreté et de la sécurité afin d'assurer la bonne coordination des décisions et le respect des politiques et des normes communes en matière de sécurité.
- 33.2 Le présent chapitre regroupe les activités qui relèvent de la composante « services de sécurité et de sûreté » du sous-programme 4 (Services d'appui), dans le programme 24 (Services de gestion et d'appui) du plan-programme biennal pour la période 2006-2007, ainsi que celles qui relèvent de la section D (Mesures de sécurité interorganisations) du programme 26 (Activités financées en commun). En conséquence, conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 2003, un nouveau programme 27, intitulé « Sûreté et sécurité », sera présenté à l'Assemblée générale à sa soixantième session, par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination, qui l'examinera à sa quarante-cinquième session, en tant qu'additif au plan-programme biennal et priorités pour la période 2006-2007 (A/59/6/Rev.1/Add.1).
- 33.3 Les objectifs généraux du Département de la sûreté et de la sécurité sont les suivants :
- a) Contribuer à l'efficacité des activités de l'Organisation des Nations Unies en prévoyant des mesures cohérentes, adaptées et rapides en cas de menace ou d'urgence;
 - b) Limiter les risques en mettant en place un mécanisme d'évaluation coordonné des menaces et des risques utilisant une méthodologie commune à l'échelle du système;
 - c) Élaborer des politiques, des normes et des procédures opérationnelles de qualité qui reprennent les meilleures pratiques au sein du système des Nations Unies, en faisant dans la mesure du possible un effort d'harmonisation;
 - d) Faciliter l'application de ces politiques, normes et procédures opérationnelles en matière de sécurité et s'assurer de leur respect;
 - e) Limiter autant que possible le coût et les effectifs du personnel de sécurité en recherchant les économies d'échelle et en centralisant les procédures de sélection, de recrutement, de formation et de déploiement du personnel ainsi que l'organisation des carrières.
- 33.4 La structure du Département est organisée en fonction des objectifs susmentionnés. Il comprend trois grandes unités opérationnelles : la Division des services de sûreté et de sécurité, la Division des dispositifs régionaux et le Service de l'appui aux bureaux extérieurs.
- 33.5 Le Département s'acquitte de sa tâche en collaboration avec les autres départements et bureaux du Secrétariat, ainsi qu'avec les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies et autres organismes des Nations Unies et avec les entités extérieures qui prennent part au système de gestion de la sécurité des Nations Unies sur le terrain. La collaboration entre ces divers organismes a lieu dans le cadre du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la

coordination (CCS) et se traduit notamment par des réunions consacrées aux questions de sûreté et de sécurité, par des échanges de renseignements, par des réunions d'information et par un appui technique et un appui fonctionnel.

- 33.6 Les réalisations escomptées et les indicateurs de succès correspondant aux différents domaines d'activité programmés au présent chapitre sont indiqués dans les paragraphes qui suivent, de même que le montant estimatif des ressources nécessaires. Les réalisations escomptées et les indicateurs de succès sont récapitulés dans le tableau 33.1. Les données de référence et les objectifs sont fondés sur les programmes 24 et 26 du Plan-programme biennal et priorités pour la période 2006-2007, avec quelques changements pour tenir compte des responsabilités accrues confiées au Département.

Tableau 33.1

Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par composante

<i>Composante</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
A. Direction exécutive et administration	4	5
B. Programme de travail		
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	2	7
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	2	4
3. Appui aux bureaux extérieurs	2	4
Total	10	20

- 33.7 Le Département étant responsable à la fois de la sûreté et de la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs et des locaux dans les principaux lieux d'affectation, ainsi que de la sûreté et de la sécurité des opérations des Nations Unies sur le terrain, ses activités sont financées à la fois au moyen du budget ordinaire et d'une participation des organismes couverts par le système de gestion de la sécurité. En ce qui concerne le second mode de financement, les frais sont répartis entre les participants en proportion de la part de chacun dans les effectifs sur le terrain. Le pourcentage des frais qui sera à la charge de chaque organisme pendant l'exercice biennal 2006-2007 a été fixé par le Conseil des chefs de secrétariat à sa première session ordinaire de 2005, tenue au mois d'avril, sur la base des données les plus récentes dont on disposait en ce qui concerne les effectifs des organismes des Nations Unies dans les bureaux extérieurs. À Vienne, la répartition des frais entre les organismes participants a été fixée sur la base d'une formule sur laquelle se sont mises d'accord les organisations ayant des bureaux au Centre international de Vienne. Le montant total du budget cofinancé du Département de la sûreté et de la sécurité est de 199 280 800 dollars avant actualisation des coûts. Des explications plus détaillées sont fournies plus loin dans la section relative au Programme de travail.
- 33.8 Le montant global des ressources à inscrire au budget ordinaire au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2006-2007, y compris la part des dépenses de sûreté et de sécurité qui sera à la charge de l'ONU dans le cadre des arrangements de cofinancement (40 551 800 dollars), est de 171 681 700 dollars avant actualisation des coûts, ce qui correspond à une augmentation de 31 644 600 dollars. Cette augmentation s'explique comme suit :
- a) Une augmentation de 3 059 500 dollars dans la composante Direction exécutive et administration qui est due à l'effet – report de la création de nouveaux postes pendant l'exercice biennal 2004-2005, intervenue en application de la résolution 59/276 de

l'Assemblée générale dans l'optique d'un renforcement du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies;

- b) Une augmentation nette de 26 522 700 dollars dans la composante Programme de travail, qui résulte des opérations suivantes :
 - i) Une augmentation nette de 16 835 100 dollars au sous-programme 1, s'expliquant par l'effet-report de la création de nouveaux postes pendant l'exercice 2004-2005, intervenue en application de la résolution 59/276 dans l'optique du renforcement du système de gestion de la sécurité (24 514 700 dollars), et par une diminution de 7 679 600 dollars au titre des autres objets de dépense due à la non-reconduction de dépenses non renouvelables ayant trait à diverses activités opérationnelles approuvées par l'Assemblée générale (résolutions 58/295 du 18 juin 2004 et 59/276) pour l'exercice biennal 2004-2005;
 - ii) Une augmentation de 8 808 900 dollars au sous-programme 2 à la rubrique Autres objets de dépense, correspondant à la part de l'ONU dans les dépenses de sûreté et de sécurité cofinancées encourues dans les bureaux extérieurs;
 - iii) Une augmentation de 878 700 dollars au sous-programme 3 à la rubrique Autres objets de dépense, correspondant à la part de l'ONU dans les dépenses d'appui cofinancées encourues dans les bureaux extérieurs;
- c) Une augmentation nette de 2 062 400 dollars dans la composante Appui au programme, s'expliquant par l'effet-report de la création de nouveaux postes pendant l'exercice 2004-2005, intervenue en application de la résolution 59/276 dans l'optique d'un renforcement du système de gestion de la sécurité (2 066 900 dollars), et par une diminution de 4 500 dollars à la rubrique Autres objets de dépense due à la non-reconduction d'une dépense non renouvelable qui avait été approuvée par la même résolution pour l'exercice biennal 2004-2005.

33.9 Les ressources inscrites au budget ordinaire et affectées au Département seraient réparties comme indiqué dans le tableau 33.2 (en pourcentage).

Tableau 33.2

Répartition des ressources par composante, en pourcentage (budget ordinaire)

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	4,1	–
B. Programme de travail		
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	70,5	100,0
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	19,4	–
3. Appui aux bureaux extérieurs	1,2	–
Total partiel (B)	91,1	100,0
C. Appui au programme	4,8	–
Total	100,0	100,0

33.10 Les ressources inscrites au budget ordinaire seraient réparties comme indiqué dans les tableaux 33.3 et 33.4.

Tableau 33.3

Ressources nécessaires, par composante, y compris la part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Composante	2002-2003 Dépenses effectives	2004-2005 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant actualisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2006-2007 Montant estimatif
			Montant	Pour- centage			
A. Direction exécutive et administration	–	3 974,3	3 059,5	77,0	7 033,8	418,4	7 452,2
B. Programme de travail	75 539,1	129 945,0	26 522,7	20,4	156 467,7	11 654,2	168 121,9
C. Appui au programme	–	6 117,8	2 062,4	33,7	8 180,2	485,3	8 665,5
Total (1)	75 539,1	140 037,1	31 644,6	22,6	171 681,7^a	12 557,9	184 239,6

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	2002-2003 Dépenses effectives	2004-2005 Montant estimatif	2006-2007 Montant estimatif
Total (2)	6 167,6	7 205,1	7 098,5
Total [(1) + (2)]	81 706,7	147 242,2	191 338,1

^a Dont 40 551 800 dollars correspondant à la part des dépenses de sûreté et de sécurité cofinancées à la charge de l'ONU.

Tableau 33.4

Postes nécessaires (budget ordinaire)

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004- 2005	2006- 2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004- 2005	2006- 2007
			2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	2	2
D-1	2	2	–	–	–	–	2	2
P-5	8	8	–	–	–	–	8	8
P-4/3	32	32	–	–	1	1	33	33
P-2/1	6	6	–	–	1	1	7	7
Total partiel	51	51	–	–	2	2	53	53
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	8	8	–	–	–	–	8	8
Autres classes	142	142	20	20	26	26	188	188
Total partiel	150	150	20	20	26	26	196	196

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004- 2005	2006- 2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004- 2005	2006- 2007
			2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007		
Autres catégories								
Agents de sécurité	268	268	32	32	12	12	312	312
Agents locaux	346	346	61	61	–	–	407	407
Total partiel	614	614	93	93	12	12	719	719
Total	815	815	113	113	40	40	968	968

- 33.11 En vertu de la section VIII de la résolution 56/255 de l'Assemblée générale, le montant brut du budget cofinancé du Département est soumis pour approbation à l'Assemblée. Le montant total des ressources à inscrire au présent chapitre pour l'exercice biennal 2006-2007 en ce qui concerne le budget cofinancé est de 199 280 800 dollars, avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 38 394 500 dollars (tableau 33.6). Les dépenses cofinancées comprennent : a) le montant brut des dépenses de la Section de la sécurité et de la sûreté à Vienne (23 356 400 dollars), qui sont cofinancées dans le cadre d'accords de partage des coûts entre les organisations ayant des bureaux au Centre international de Vienne (sous-programme 1); et b) les dépenses liées aux opérations hors Siège à la charge du Département, au Secrétariat (175 924 400 dollars), qui doivent être cofinancées sur la base de la formule de partage des coûts décidée par le CCS (sous-programmes 2 et 3).
- 33.12 L'augmentation nette, d'un montant de 38 394 500 dollars, des dépenses cofinancées résulte des opérations suivantes :
- Une diminution nette de 9 187 300 dollars au sous-programme 1, résultant : a) d'une augmentation de 5 151 000 dollars due à l'effet-report de la création de nouveaux postes pendant l'exercice biennal 2004-2005 à la Section de la sécurité et de la sûreté à Vienne, intervenue en application de la résolution 59/276 dans l'optique d'un renforcement du système de gestion de la sécurité; et b) d'une diminution de 14 338 300 dollars à la rubrique Autres objets de dépense due à la non-reconduction d'une dépense non renouvelable qui avait été approuvée pour 2004-2005 en vertu des résolutions 58/295 et 59/276;
 - Une augmentation nette de 43 459 800 dollars au sous-programme 2, résultant : a) d'une augmentation de 45 024 100 dollars due à l'effet-report de la création de nouveaux postes pendant l'exercice 2004-2005, intervenue en application des résolutions 58/295 et 59/276 dans l'optique d'un renforcement du système de gestion de la sécurité; et b) d'une diminution de 1 564 300 dollars à la rubrique Autres objets de dépenses due à la non-reconduction d'activités ponctuelles approuvées pour 2004-2005 en vertu des mêmes résolutions;
 - Une augmentation de 4 122 000 dollars au sous-programme 3 résultant de l'effet-report de la création de nouveaux postes pendant l'exercice biennal 2004-2005, intervenue en application de la résolution 59/276 dans l'optique d'un renforcement du système de gestion de la sécurité.
- 33.13 La répartition en pourcentage des ressources cofinancées est indiquée au tableau 33.5.

Tableau 33.5

Répartition des ressources par sous-programme, en pourcentage (cofinancement)

<i>Sous-programme</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	11,7	–
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	83,6	91,3
3. Appui aux bureaux extérieurs	4,7	8,7
Total	100,0	100,0

33.14 La répartition des ressources correspondant aux dépenses cofinancées est indiquée dans les tableaux 33.6 et 33.7.

Tableau 33.6

Ressources nécessaires (cofinancement)

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget cofinancé (montant brut)*

<i>Composante</i>	<i>2002-2003 Dépenses effectives</i>	<i>2004-2005 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actua- lisation des coûts</i>	<i>2006-2007 Montant estimatif</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Programme de travail	69 719,9	160 886,3	38 394,5	23,9	199 280,8	10 811,0	210 091,8
Total (1)	69 719,9	160 886,3	38 394,5	23,9	199 280,8^a	10 811,0	210 091,8

2) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>2002-2003 Dépenses effectives</i>	<i>2004-2005 Montant estimatif</i>	<i>2006-2007 Montant estimatif</i>
Total (2)	3 571,8	4 158,8	3 437,1
Total [(1) + (2)]	73 291,7	165 045,1	213 528,9

^a La part de l'ONU dans ce total est de 40 551 800 dollars.

Tableau 33.7

Postes nécessaires (cofinancement)

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004- 2005	2006- 2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004- 2005	2006- 2007
			2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	36	36	–	–	1	1	37	37
P-4/3	256	256	–	–	4	4	260	260
P-2/1	6	6	–	–	–	–	6	6
Total partiel	300	300	–	–	5	5	305	305
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	3	3	–	–	–	–	3	3
Autres classes	25	25	–	–	2	2	27	27
Total partiel	28	28	–	–	2	2	30	30
Autres catégories								
Agents de sécurité	125	125	25	25	–	–	150	150
Agents locaux	369	369	–	–	–	–	369	369
Total partiel	494	494	25	25	–	–	519	519
Total	822	822	25	25	7	7	854	854

- 33.15 Les activités inscrites au présent chapitre sont financées par le budget ordinaire et par des fonds versés dans le cadre d'arrangements de cofinancement, mais aussi par des fonds extrabudgétaires provenant : a) du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix; b) de remboursements au titre des services de sécurité et de sûreté rendus aux fonds et programmes des Nations Unies; et c) de fonds extrabudgétaires versés par des donateurs spécifiquement pour la formation de personnel sur le terrain. Pour l'exercice biennal 2006-2007, les fonds extrabudgétaires se montent à un total de 10 535 600 dollars.
- 33.16 Les ressources spécialement réservées aux activités de suivi et d'évaluation conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, se montent à 2 079 900 dollars et permettront de financer un poste P-5, deux postes P-4, trois postes P-3 et trois postes d'agent des services généraux (autres classes) dans le Groupe de la mise aux normes, de l'évaluation et du suivi. Ces ressources apparaissent dans la composante Direction exécutive et administration.

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires – budget ordinaire (avant actualisation des coûts) :
7 033 800 dollars

- 33.17 Le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité et ses collaborateurs immédiats sont responsables de la gestion du système de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, de la définition de la politique de sécurité de l'Organisation, de l'élaboration des recommandations adressées au Secrétaire général en matière de sécurité, et de la sécurité des fonctionnaires des

Nations Unies, qui sont plus de 100 000, et des quelque 300 000 personnes à leur charge, répartis dans plus de 150 lieux d'affectation, et qui sont très nombreux à être considérés comme étant très menacés. Compte tenu des vastes responsabilités à l'échelle du système et des contacts extérieurs que le Secrétaire général adjoint devra entretenir, de la taille et de l'étendue du Département et de la nécessité d'assurer la continuité pendant son absence, le Secrétaire général adjoint sera secondé par un adjoint de la classe D-2, qui s'attachera essentiellement au fonctionnement interne et à la gestion des affaires courantes du Département.

- 33.18 Le Secrétaire général adjoint sera également appuyé par deux petites unités administratives : a) un Groupe de la politique, de la planification et de la coordination et b) un Groupe de la mise en conformité aux normes, de l'évaluation et du suivi. Le Groupe de la politique, de la planification et de la coordination promulguera les politiques et normes communes dans tous les éléments du système de gestion de la sécurité. Il assurera également le secrétariat du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et sera chargé de la rédaction et de l'actualisation du Manuel de sécurité et de toutes les directives spécialisées en matière de sécurité. Quant au Groupe de la mise en conformité aux normes, de l'évaluation et du suivi, il sera chargé de procéder à des inspections et à des contrôles de conformité aux politiques et normes de sécurité de toutes les entités de l'Organisation des Nations Unies, y compris les villes sièges et les missions conduites par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires politiques.

Tableau 33.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer l'application intégrale des directives des organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Le programme de travail est exécuté avec efficacité	a) Réduction du nombre de décès résultant d'un acte de malveillance <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 31 2004-2005 (estimation) : 15 2006-2007 (objectif) : réduction de 50 % (par rapport au chiffre effectif de 2004-2005)
b) Amélioration de la coordination du système de gestion de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies	b) Pourcentage de politiques, normes et procédures opérationnelles actualisées et promulguées <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : sans objet 2004-2005 (estimation) : 25 % 2006-2007 (objectif) : 80 %
c) Amélioration de l'application des politiques et procédures liées à la sécurité et à la sûreté du personnel de l'Organisation des Nations Unies et des personnes à leur charge	c) Pourcentage des lieux d'affectation se conformant aux normes de sécurité minimales <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : sans objet 2004-2005 (estimation) : 60 % 2006-2007 (objectif) : 80 %

- d) Le programme de travail est effectivement soutenu par des ressources humaines et financières
- d) i) Durée de vacance des postes (en jours)
- Mesure des résultats :*
 2002-2003 : sans objet
 2004-2005 (estimation) : 180 jours
 2006-2007 (objectif) : 135 jours
- ii) Utilisation rationnelle et effective des ressources du budget ordinaire
- Mesure des résultats :*
 2002-2003 : les crédits autorisés sont dépensés à 100 %
 2004-2005 (estimation) : les crédits autorisés sont dépensés à 85 %
 2006-2007 (objectif) : les crédits autorisés sont dépensés à 95 %
-

Facteurs externes

- 33.19 Les objectifs visés seront atteints et les réalisations escomptées, obtenues, si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Il ne se produira aucune situation imprévue résultant d'incidents considérés comme des cas de force majeure;
- b) Tous les intéressés, y compris les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, appuient l'action du Département et coopèrent pleinement avec lui pour atteindre les objectifs du programme.

Produits

- 33.20 Les produits de l'exercice 2006-2007 seront les suivants :
- a) Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :
- i) Services fonctionnels pour les réunions : une dizaine de réunions ou consultations officieuses de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité; une dizaine de réunions du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
- ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports à l'Assemblée générale sur le fonctionnement du système de gestion de la sécurité, y compris le rapport annuel sur la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations Unies; rapport sur l'unification du système de gestion de la sécurité; rapports annuels sur les enseignements tirés et les pratiques optimales; rapports spéciaux, selon que de besoin;
- b) Autres activités de fond :
- i) Regroupement, harmonisation et promulgation dans tous les lieux d'affectation des politiques, normes et procédures opérationnelles essentielles en matière de sécurité;
- ii) Élaboration de politiques types en matière de sûreté et de sécurité;
- c) Missions d'inspection et de contrôle de conformité, axées en particulier sur les lieux d'affectation les plus difficiles (40);

- d) Mise en place et gestion d'un système centralisé de sélection de recrutement et d'organisation des carrières du personnel de sécurité et chargé de la sûreté;
- e) Participation aux activités du CCS et de ses organes subsidiaires en matière de sûreté et de sécurité; coordination des activités du réseau de gestion de la sécurité et de la sûreté du système des Nations Unies.

Tableau 33.9

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actuali- sation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	2 454,4	5 513,9	22	22
Autres objets de dépense	1 519,9	1 519,9	–	–
Total partiel	3 974,3	7 033,8	22	22
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	3 974,3	7 033,8	22	22

- 33.21 Le montant de 7 033 800 dollars, représentant une augmentation de 3 059 500 dollars, couvrira le maintien de 22 postes et les autres objets de dépense connexes. L'augmentation tient à l'effet-report du coût intégral des nouveaux postes que l'Assemblée générale a créés au cours de l'exercice biennal 2004-2005 par sa résolution 59/276 dans le contexte du renforcement du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies, à savoir : 1 SGA, 1 D-2, 1 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 1 agent des services généraux (1^{re} classe) et 4 agents des services généraux (autres classes). Les crédits demandés au titre des autres objets de dépense, inchangés, couvriront le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires, les voyages du Secrétaire général adjoint et de son adjoint, les voyages liés aux missions de contrôle de conformité, d'évaluation et de surveillance, ainsi que les frais généraux de fonctionnement du bureau.

B. Programme de travail

1. Activités inscrites au budget ordinaire

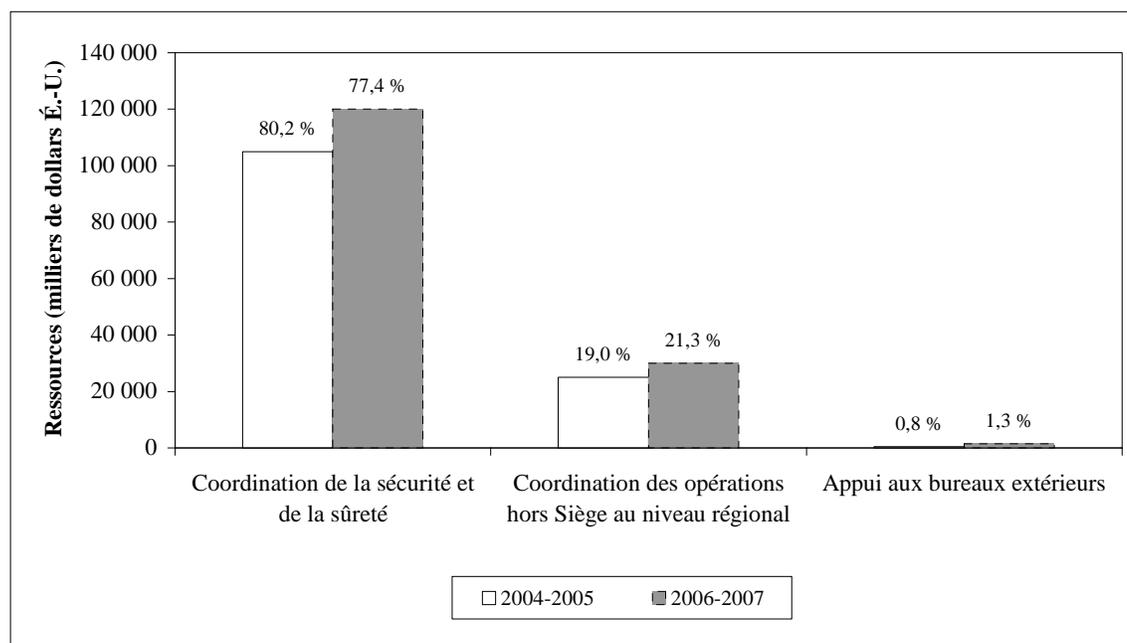
Tableau 33.10

Ressources nécessaires, par sous-programme, y compris la part des dépenses cofinancées à la charge de l'Organisation des Nations Unies

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	104 265,9	121 101,0	889	889
2. Coordination des opérations hors Siège au niveau régional	24 579,1	33 388,0	–	–
3. Appui aux bureaux extérieurs	1 100,0	1 978,7	–	–
Total partiel	129 945,0	156 467,7	889	889
Fonds extrabudgétaires	7 205,1	7 098,5	40	40
Total	137 150,1	163 566,2^a	929	929

^a Y compris la part des dépenses de sûreté et de sécurité cofinancées à la charge de l'ONU, qui se chiffre à 40 551 800 dollars.

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



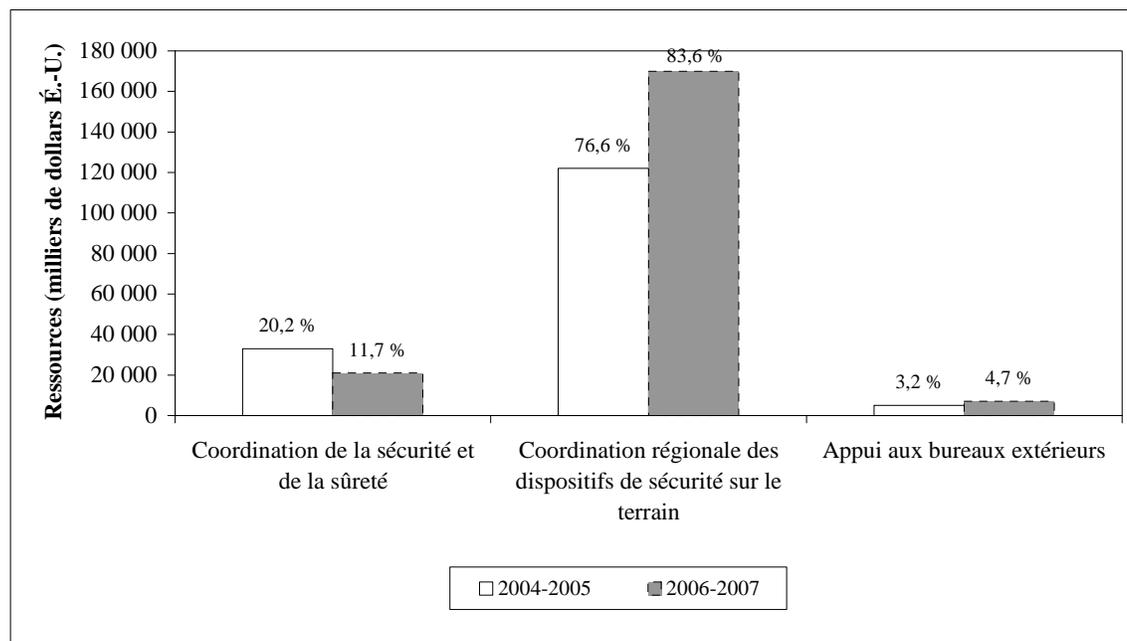
2. Activités cofinancées

Tableau 33.11

Ressources nécessaires, par sous-programme (montant brut)

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	32 543,7	23 356,4	155	155
2. Coordination des opérations hors Siège au niveau régional	123 174,9	166 634,7	662	662
3. Appui aux bureaux extérieurs	5 167,7	9 289,7	30	30
Total partiel	160 886,3	199 280,8	847	847
Fonds extrabudgétaires	4 158,8	3 437,1	7	7
Total	165 045,1	202 717,9	854	854

Ressources nécessaires, par sous-programme (cofinancement)



Sous-programme 1 Coordination de la sécurité et de la sûreté

Ressources nécessaire – budget ordinaire (avant actualisation des coûts) :
121 101 000 dollars

Ressources nécessaires – cofinancement (avant actualisation des coûts) :
23 356 400 dollars

- 33.22 Ce sous-programme relève de la Division des services de sûreté et de sécurité ainsi que des services de sécurité et de sûreté de New York, des autres villes sièges ainsi que des commissions régionales. La Division est chargée de superviser le Service de sécurité et de sûreté de New York et de fournir des orientations générales et opérationnelles, en assurant une supervision technique générale, aux services de sécurité et de sûreté des autres lieux d'affectation et des commissions régionales. Les services de sécurité et de sûreté des autres lieux d'affectation et des commissions régionales continueront d'exécuter les tâches courantes et relèveront des responsables respectifs (directeur général ou secrétaire exécutif), en travaillant en étroite collaboration avec le chef de l'administration. La Division sera également chargée d'assurer de manière systématique et coordonnée la protection des hauts fonctionnaires de l'Organisation.

Tableau 33.12

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif de l'Organisation : Protéger les fonctionnaires, les représentants, les personnalités de passage et les autres visiteurs dans l'enceinte de l'Organisation des Nations Unies et prévenir les dommages pouvant survenir aux biens de l'ONU

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration des conditions de sécurité et de sûreté dans les villes sièges de l'ONU et dans les commissions régionales	<p>a) i) Amélioration de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle du Siège</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : sans objet 2004-2005 (estimation) : application à 75 % 2006-2007 (objectif) : application à 100 %</p> <p>ii) Maintien dans les normes de sécurité du temps nécessaire à l'évacuation des complexes de l'ONU</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : sans objet 2004-2005 (estimation) : respect de la durée standard de l'évacuation dans 80 % des cas 2006-2007 (objectif) : respect de la durée standard de l'évacuation dans 100 % des cas</p>

iii) Réduction du délai d'intervention d'urgence (à partir de 2005)

Mesure des résultats :

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : sans objet

2006-2007 (objectif) : réduction de 30 % par rapport au délai d'intervention enregistré en 2005)

iv) Absence d'intrusion dans les locaux de l'ONU

Mesure des résultats :

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : aucune intrusion

2006-2007 (objectif) : aucune intrusion

v) Réduction du nombre de réclamations liées à la sécurité (à partir de 2005)

Mesure des résultats :

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : sans objet

2006-2007 (objectif) : réduction de 30 % par rapport à 2005

b) Renforcement de la coordination des dispositions en matière de sécurité et du degré de préparation dans les villes sièges de l'ONU et les commissions régionales

b) i) Augmentation du pourcentage de procédures de sécurité communes qui ont été normalisées et meilleure coordination de la protection des personnes (à partir de 2005)

Mesure des résultats :

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : 50 % des procédures de sécurité communes normalisées à la fin de 2005

2006-2007 (objectif) : 100 % des procédures de sécurité communes normalisées

ii) Établissement et actualisation des plans d'opération en cas de crise et des listes de personnes de contact en cas d'urgence (à partir de 2005)

Mesure des résultats :

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : 100 % à la fin de 2005

2006-2007 (objectif) : 100 %

Facteurs externes

- 33.23 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) aucun événement imprévu considéré comme un cas de force majeure ne se produit; b) les représentants, les fonctionnaires et les visiteurs respectent les réglementations en matière de sécurité et de sûreté et de protection contre les incendies.

Produits

- 33.24 Les produits de l'exercice 2006-2007 seront les suivants (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- a) Services de sécurité liés aux bureaux et installations de conférence : filtrage des personnes, des véhicules et des colis qui entrent dans les locaux de l'Organisation ou qui en sortent; gestion du système de cartes d'accès et de plaquettes d'identité; confiscation des cartes d'identité ONU périmées; utilisation de détecteur d'objets métalliques pour déceler les armes cachées; services de sécurité lors de réunions, réceptions et manifestations spéciales; organisation de programmes de formation en matière de sécurité; lever et baisser des drapeaux des États Membres de l'Organisation;
 - b) Services liés au garage : filtrage des véhicules à l'entrée; inspection des véhicules de livraison; détection des explosifs dans les véhicules;
 - c) Services de protection individuelle : protection des hauts fonctionnaires de l'Organisation et autres personnalités; coordination des déplacements des personnalités avec les services de sécurité et de police du pays hôte;
 - d) Services spéciaux : enquêtes, liaison avec les services de police du pays hôte; étude des types de criminalité; évaluation des risques de sécurité au niveau local et exécution de programmes de prévention de la criminalité;
 - e) Cartes et autres documents d'identité ONU : délivrance de cartes d'identité et tenue des dossiers correspondants;
 - f) Services de sécurité physique : réalisation d'audits de sécurité physique; gestion d'un système de contrôle des clefs; réparation et entretien de tous les systèmes de fermeture, coffres-forts et systèmes de sécurité électronique (y compris les systèmes d'alarme, de détection des intrusions, les circuits fermés de télévision et les systèmes de contrôle d'accès);
 - g) Services de détection des explosifs : maintien de moyens de détection des explosifs aux points d'entrée des véhicules et dans les zones où se tiennent des conférences, réunions et manifestations spéciales; examen de tout le courrier et de tous les colis entrants;
 - h) Service d'intervention d'urgence et gestion des crises : gestion d'un centre de contrôle de sécurité surveillant 24 heures sur 24 et sept jours sur sept tous les systèmes de sécurité; entretien d'un système de commandement en cas d'incident et d'un plan de gestion des crises; intervention en cas d'incident grave dans les bureaux et locaux de l'Organisation au Siège et autres grands lieux d'affectation; mise en place de mesures de détection et de contre-surveillance à proximité de tous les bureaux et locaux de l'ONU; organisation de patrouilles motorisées ou pédestres, selon que de besoin; constitution et tenue à jour de dossiers de contacts en cas d'urgence; participation à tous les aspects de la préparation aux situations d'urgence et de la planification et de l'exécution d'évacuations des installations du complexe et hors complexe; normalisation des procédures de sécurité; actualisation et mise au point de plans d'opérations en cas de crise et d'urgence; traitement des réclamations liées à la sécurité;

- i) Services de sûreté : inspection des locaux de l'ONU, y compris les ascenseurs, les escaliers mécaniques et les machineries pour vérifier que rien ne peut mettre en danger les occupants ou déclencher un incendie; organisation de programmes de formation à l'intention des agents de sécurité, des agents de prévention des incendies, des travailleurs manuels et des guides; coordination et exécution d'exercices d'alerte en cas d'incendie et d'enquêtes techniques sur la sécurité; rédaction de rapports et recommandations concernant les questions de sûreté; contrôle et inspection du système de détection des incendies et des inondations et organisation d'exercices d'évacuation des locaux de l'ONU; remise à des fonctionnaires et à des travailleurs contractuels de matériels servant à assurer la sécurité; inspections sanitaires des cuisines; inspection annuelle de tous les locaux servant à la préparation et au stockage des aliments ainsi qu'aux services de repas pour s'assurer que les normes d'assainissement et d'hygiène sont respectées;
- j) Services d'inspection : inspection des locaux en cas d'alerte à la bombe; interventions en cas d'alerte de tout type et d'appel concernant une situation d'urgences, enquêtes sur les accidents de circulation, les demandes de dédommagement, les accidents mettant en cause des visiteurs et des fonctionnaires, les cas de maladie concernant les visiteurs ainsi que les dommages causés à des biens personnels ou à des biens appartenant à l'ONU;
- k) Services de formation : maintien d'un niveau de formation professionnelle élevé pour le personnel de sécurité en ce qui concerne les fonctions de sécurité de base et formation interdisciplinaire dans des domaines techniques et spécialisés; fourniture de services d'appui à la formation au Siège et dans les autres grands lieux d'affectation.

Tableau 33.13

Ressources nécessaires, y compris la part à la charge de l'ONU des dépenses cofinancées à Vienne

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	75 284,2	99 798,9	889	889
Autres objets de dépense	28 981,7	21 302,1	–	–
Total partiel	104 265,9	121 101,0	889	889
Fonds extrabudgétaires	7 205,1	7 098,5	40	40
Total	111 471,0	128 199,5^a	929	929

^a Y compris la part du coût des services de sécurité et de sûreté à Vienne à la charge de l'ONU, qui se chiffre à 5 185 100 dollars.

33.25 Le montant de 121 101 000 dollars, représentant une augmentation de 16 835 100 dollars, permettra le maintien de 889 postes, dont 113 postes temporaires, à la Division et dans les services de sécurité et de sûreté de tous les grands lieux d'affectation, à l'exclusion de Vienne, et couvrira les autres objets de dépense. Le montant estimatif prévu au titre des autres objets de dépense concerne le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les heures supplémentaires liées au Service de sécurité en période de pointe, les frais de voyage des agents chargés de la protection des hauts fonctionnaires, divers services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, y

compris les frais de communication, les frais d'entretien du matériel de communication et de bureautique spécialisé, les frais de nettoyage et de réparation des uniformes, ainsi que des fournitures opérationnelles diverses et le remplacement de matériel de sécurité et de sûreté. Est également prévu au titre des autres objets de dépense un montant de 5 185 100 dollars correspondant à la part à la charge de l'ONU des dépenses de la Section de la sécurité et de la sûreté de Vienne, cofinancées avec les autres organisations ayant leur siège au Centre international de Vienne. Les dépenses complètes de la Section de la sécurité et de la sûreté de Vienne sont présentées au tableau 33.14 et expliquées au paragraphe 33.27.

- 33.26 L'augmentation nette de 16 835 100 dollars se décompose comme suit : a) une augmentation de 24 514 700 dollars liée à l'effet-report du coût intégral des postes suivants : 1 D-2, 1 P-5, 6 P-4, 7 P-3, 1P-2/1, 1 agent des services généraux (1^{re} classe), 58 agents des services généraux (autres classes), 88 postes du Service de sécurité et 183 postes permanents et temporaires d'agent local créés en 2004-2005 en vertu de la résolution 59/276 dans le contexte du renforcement du système de gestion de la sécurité et de la sûreté de l'Organisation des Nations Unies; b) une réduction nette de 7 679 600 dollars au titre des autres rubriques, liée à la suppression de crédits ponctuels autorisés en 2004-2005 en vertu des résolutions 58/295 et 59/276 au titre du fonctionnement des services de sécurité et de sûreté de tous les grands lieux d'affectation, à l'exclusion de Vienne, compensée en partie par les dépenses additionnelles estimatives des Services de sécurité et de sûreté liées à la biennialisation des dépenses opérationnelles additionnelles renouvelables approuvées pour 2005 en vertu des résolutions susmentionnées.

Tableau 33.14

Ressources nécessaires (cofinancement, montant total du budget de la Section de la sécurité et de la sûreté, Vienne)

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Cofinancement				
Postes	15 692,7	20 843,7	155	155
Autres objets de dépense	16 851,0	2 512,7	–	–
Total partiel	32 543,7	23 356,4	155	155
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	32 543,7	23 356,4	155	155

- 33.27 Les ressources prévues, soit 23 356 400 dollars, représentant une diminution de 9 187 300 dollars, permettront le maintien de 155 postes, dont 25 postes temporaires, tout en couvrant les autres objets de dépense de la Section de la sécurité et de la sûreté, à Vienne. Les montants prévus au titre des autres objets de dépense couvriront les postes suivants : personnel temporaire (autre que pour les réunions), heures supplémentaires, services contractuels divers, frais d'entretien liés au matériel spécialisé de sécurité et de bureautique, nettoyage et réparation d'uniformes, communications, fournitures liées à la sécurité et remplacement de matériel de sécurité et de sûreté. La diminution nette de 9 187 300 dollars se décompose comme suit : a) une augmentation de 5 151 000 dollars liée à l'effet-report du coût intégral d'un poste P-2/1 et de 58 postes d'agent de sécurité créés en 2004-2005 en vertu de la résolution 59/276 dans le cadre du renforcement du système de gestion de la sécurité et de la sûreté de l'Organisation des Nations Unies; b) une réduction de 14 338 300 dollars au titre des autres objets de dépense, représentant la suppression

de montants ponctuels approuvés en vertu des résolutions 58/295 et 59/276 au cours de l'exercice biennal 2004-2005 pour couvrir des besoins opérationnels non renouvelables de la section, liés notamment au renforcement de la sécurité de l'infrastructure physique du Centre international de Vienne.

Sous-programme 2 Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain

Ressources nécessaires – budget ordinaire (avant actualisation des coûts) :
33 388 000 dollars

Ressources nécessaires – cofinancement (avant actualisation des coûts) :
166 634 700 dollars

- 33.28 Ce sous-programme relève de la Division des dispositifs régionaux. Par le biais de ses cellules régionales, celle-ci assure la coordination des activités courantes avec les bureaux régionaux des services de sécurité hors siège, réagit à tout incident survenu sur le terrain, affecte le personnel nécessaire auprès des responsables désignés, enquête sur les circonstances du décès des fonctionnaires victimes d'un acte de malveillance, apporte une assistance en cas de prise d'otage et prend les mesures requises en cas d'arrestation ou de détention de fonctionnaires. L'une des fonctions importantes de la Division consiste à coordonner de manière suivie l'évaluation des menaces et des risques avec les bureaux régionaux des services de sécurité hors siège, les huit principaux bureaux de l'Organisation et les autres lieux d'affectation, en collaboration avec les autres organismes des Nations Unies et les autorités nationales, en application des dispositions de la section XI de la résolution 59/276 dans laquelle l'Assemblée a demandé que les phases du plan de sécurité soient examinées objectivement, de manière systématique et en temps voulu dans tous les lieux d'affectation du système des Nations Unies afin que les hauts responsables de la sécurité et le Secrétaire général puissent prendre les dispositions requises.

Tableau 33.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Protéger les fonctionnaires du système des Nations Unies, le personnel associé et les personnes à leur charge dans tous les lieux d'affectation

Réalisations escomptées (Secrétariat)

a) Amélioration de la sécurité et de la sûreté sur le lieu de travail

Indicateurs de succès

a) i) Réalisation et actualisation d'analyses des menaces et des risques dans tous les lieux d'affectation

Mesure des résultats :

Pourcentage de lieux d'affectation couverts

2002-2003 : non applicable

2004-2005 (estimation) : 80 %

2006-2007 (objectif) : 100 %

ii) Élaboration, dans tous les lieux d'affectation, de normes minimales de sécurité opérationnelle

- Mesure des résultats :*
Pourcentage de lieux d'affectation couverts
2002-2003 : non applicable
2004-2005 (estimation) : 100 %
2006-2007 (objectif) : 100 %
- b) Rapidité d'intervention en cas d'incident
- b) i) Élaboration et actualisation des plans d'intervention au niveau des pays et du Département
- Mesure des résultats :*
Pourcentage de lieux d'affectation couverts
2002-2003 : non applicable
2004-2005 (estimation) : 100 %
2006-2007 (objectif) : 100 %
- ii) Renforcement de la capacité de déployer et de réaffecter des agents de sécurité sur le terrain dans un délai de 24 heures
- Mesure des résultats :*
Capacité de déploiement d'urgence
2002-2003 : non applicable
2004-2005 (estimation) : Déploiement d'urgence de 2 agents de sécurité sur le terrain pour une durée de 60 jours au plus
2006-2007 (objectif) : Déploiement d'urgence de 10 agents de sécurité sur le terrain pour une durée de 90 jours au plus
-

Facteurs externes

- 33.29 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs fixés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Le niveau des menaces et des risques auxquels sont soumis le personnel, les installations et les activités de l'ONU ne seront pas sensiblement modifiés;
 - b) Les dépenses qu'il faudra éventuellement engager d'urgence à la suite de catastrophes survenues dans un pays, d'attentats contre des installations ou du personnel de l'ONU ou de tout autre incident grave n'obligeront pas à modifier sensiblement l'affectation initiale des ressources;
 - c) L'action menée par le Département de la sûreté et de la sécurité bénéficiera de la collaboration sans réserve et de l'appui des organisations participant au système de gestion de la sécurité et du personnel.

Produits

- 33.30 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) sont les suivants :
- a) Examen et actualisation annuelle de l'évaluation des menaces et des risques effectuée pour chaque pays et du plan de sécurité de chaque lieu d'affectation (150);

- b) Apport d'une assistance pour la sécurité dans certains lieux d'affectation (visites sur place) (40);
- c) Élaboration d'instructions permanentes à l'usage du Centre d'opérations du Département à New York;
- d) Actualisation et révision périodique des instructions permanentes concernant la sécurité sur le terrain;
- e) Élaboration de plans d'urgence définissant les modalités d'intervention du Département en cas d'incident ou de situation d'urgence dépassant les capacités du dispositif de sécurité mis en place dans le pays concerné.

Tableau 33.16

Ressources nécessaires : part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	24 579,1	33 388,0	–	–
Total partiel	24 579,1	33 388,0	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	24 579,1	33 388,0	–	–

- 33.31 Le montant demandé (33 388 000 dollars, soit une augmentation de 8 808 900 dollars), représente la part de l'Organisation dans : a) les dépenses de la Division des dispositifs régionaux à New York; b) le coût des mesures de sécurité sur le terrain; c) le coût de l'assurance contre les actes de violence contractée pour couvrir le personnel des bureaux extérieurs. L'augmentation de 8 808 900 dollars se décompose en un accroissement de 9 479 000 dollars de la part de l'ONU dans le budget de la Division et des dispositifs de sécurité sur le terrain, consécutif aux mesures d'expansion et de renforcement prévues en application de la résolution 59/276, et une réduction de 670 100 dollars de la part de l'Organisation dans le montant estimatif de la prime d'assurance contre les actes de violence. Le montant brut des activités qui seront menées sur le terrain dans le cadre de ce sous-programme est indiqué dans le tableau 33.17 et analysé dans les paragraphes 33.32 et 33.33 ci-après.

Tableau 33.17

Ressources nécessaires : coût intégral des activités cofinancées

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	69 346,6	114 370,7	662	662
Autres objets de dépense	53 828,3	52 264,0	–	–
Total partiel	123 174,9	166 634,7	662	662
Fonds extrabudgétaires	3 163,8	3 137,1	7	7
Total	126 338,7	169 771,8	669	669

- 33.32 Le montant indiqué (166 634 700 dollars, soit une augmentation de 43 459 800 dollars) permettra de financer 662 postes existants, dont 43 pour la Division des dispositifs régionaux et 619 pour les bureaux des services de sécurité hors siège, ainsi que les autres dépenses de ces entités. L'augmentation de 45 024 100 dollars prévue au titre des postes s'explique par l'effet sur un exercice complet de la création de 350 postes au cours de l'exercice 2004-2005 en application des résolutions 58/295 et 59/276 de l'Assemblée générale (31 postes à la Division et 319 postes dans les bureaux des services de sécurité hors siège).
- 33.33 Un montant de 52 364 000 dollars (soit une diminution de 1 564 300 dollars) est demandé pour financer les objets de dépense autres que les postes, c'est-à-dire les heures supplémentaires, les déplacements sur le terrain des fonctionnaires des cellules régionales et les déplacements des agents de sécurité des bureaux extérieurs qui viendront au Siège pour des consultations ou des stages de formation, les services contractuels d'appui administratif fournis par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le terrain, les frais généraux de fonctionnement des bureaux extérieurs, notamment les frais de location et d'entretien des locaux, les frais d'entretien des véhicules et du matériel de sécurité, de communication et de bureau, les dépenses de communication, les achats de fournitures destinées aux bureaux extérieurs et le remplacement du matériel de bureautique et de sécurité et des véhicules des bureaux. Le montant demandé comprend 15 255 700 dollars correspondant au coût de la police d'assurance mondiale contre les actes de violence perpétrés à l'encontre du personnel des bureaux extérieurs. La diminution de 1 564 300 dollars représente la différence entre la baisse découlant de la suppression d'un crédit ponctuel approuvé pour les bureaux extérieurs et la Division au titre de l'exercice 2004-2005 et la hausse moindre représentant l'incidence sur un exercice complet des dépenses opérationnelles supplémentaires engagées pour les bureaux extérieurs et la Division en 2005 conformément aux dispositions approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 58/295 et 59/276.

Sous-programme 3 Appui aux bureaux extérieurs

Ressources nécessaires – budget ordinaire (avant actualisation des coûts) :
1 978 700 dollars

Ressources nécessaires – cofinancement (avant actualisation des coûts) :
9 289 700 dollars

- 33.34 Le sous-programme 3 relève du Service d'appui aux bureaux extérieurs, qui a deux grandes attributions : la gestion du stress en cas d'incident critique et l'exécution d'un programme suivi et cohérent de formation à la sécurité s'adressant à un public très divers composé des agents de sécurité de tous les principaux lieux d'affectation, des responsables désignés, des membres des équipes chargées de la sécurité et de l'ensemble des fonctionnaires des Nations Unies.

Tableau 33.18

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : réduire et prévenir le stress en cas d'incident critique et renforcer les connaissances et les compétences du personnel des Nations Unies en matière de sûreté et de sécurité

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité du personnel du système des Nations Unies de gérer le stress en cas d'incident critique	<p>a) i) Accroissement de la proportion de fonctionnaires des bureaux extérieurs et de membres de leur famille ayant reçu une formation à la gestion du stress</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> Proportion atteinte 2002-2003 : 70 % 2004-2005 (estimation) : 80 % 2006-2007 (objectif) : 90 %</p> <p>ii) Accroissement de la proportion de fonctionnaires des Nations Unies ayant reçu une aide psychologique d'urgence ou un soutien post-traumatique après un incident critique</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 70 % 2004-2005 (estimation) : 80 % 2006-2007 (objectif) : 90 %</p>
b) Renforcement, grâce à la formation, des capacités en matière de sécurité et de sûreté de tous les acteurs du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies,	<p>b) i) Accroissement du nombre de normes en matière de formation à la sécurité qui sont régies et harmonisées à l'échelle du système de gestion de la sécurité</p>

notamment des responsables désignés, des membres des équipes de gestion de la sécurité, des agents de sécurité et des fonctionnaires

Mesure des résultats :

Proportion atteinte
2002-2003 : non applicable
2004-2005 (estimation) : 25 %
2006-2007 (objectif) : 80 %

ii) Accroissement de la proportion de fonctionnaires des Nations Unies dans les principaux lieux d'affectation et les bureaux extérieurs ayant reçu une formation à la sécurité adaptée à leurs fonctions et à leurs besoins

Mesure des résultats :

Proportion atteinte
2002-2003 : 70 %
2004-2005 (estimation) : 80 %
2006-2007 (objectif) : 90 %

Facteurs externes

- 33.35 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Le niveau des menaces et des risques auxquels sont soumis le personnel, les installations et les activités de l'ONU ne seront pas sensiblement modifiés;
 - b) Les dépenses qu'il faudra éventuellement engager d'urgence à la suite de catastrophes survenues dans un pays, d'attentats contre des installations ou du personnel de l'ONU ou de tout autre incident grave n'obligeront pas à modifier sensiblement l'affectation initiale des ressources.

Produits

- 33.36 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) sont les suivants :
- a) Présidence d'une équipe spéciale sur la gestion du stress consécutif à des événements critiques dans les organismes des Nations Unies;
 - b) Recensement des normes en matière de formation à la sécurité et élaboration à partir des informations recueillies d'un programme de formation cohérent s'adressant à toutes les parties qu'intéresse le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies;
 - c) Ateliers régionaux sur la sécurité et la sûreté (54); réunions/séminaires de formation semestriels avec la participation des conseillers du personnel et des spécialistes du stress des organismes des Nations Unies qui participent au système de gestion de la sécurité; ateliers sur l'apport d'une aide psychologique d'urgence et la gestion du stress (30); ateliers et séminaires de formation (80); matériel didactique pour la formation à la gestion du stress des conseillers du personnel et des spécialistes du stress; matériel didactique (y compris des supports différenciés par sexe) pour la formation à la gestion du stress de tout le personnel des bureaux extérieurs; politiques et procédures interorganisations sur la gestion du stress consécutif à des événements critiques (Instructions permanentes et Manuel à l'usage des

bureaux extérieurs), politiques de formation et dossiers sur la conduite à tenir dans les situations d'urgence;

- d) Services de conseil au personnel, selon les besoins.

Tableau 33.19

Ressources nécessaires : part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 100,0	1 978,7	–	–
Total partiel	1 100,0	1 978,7	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	1 100,0	1 978,7	–	–

- 33.37 Le montant prévu (1 978 700 dollars, soit une augmentation de 878 700 dollars), représente la part de l'ONU dans les dépenses d'appui aux bureaux extérieurs afférentes au sous-programme. L'augmentation est due à l'expansion des activités approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/276. Le coût total du sous-programme est indiqué dans le tableau 33.20 et analysé dans le paragraphe 33.38 ci-après.

Tableau 33.20

Ressources nécessaires : coût intégral des activités cofinancées

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	3 413,7	7 535,7	30	30
Autres objets de dépense	1 754,0	1 754,0	–	–
Total partiel	5 167,7	9 289,7	30	30
Fonds extrabudgétaires	995,0	300,0	–	–
Total	6 162,7	9 589,7	30	30

- 33.38 Un montant de 9 289 700 dollars, représentant une augmentation de 4 122 000 dollars, est demandé pour financer 30 postes existants et les objets de dépense autres. L'augmentation s'explique en majeure partie par l'effet-report de la création de 22 postes pendant l'exercice 2004-2005 en application des dispositions de la résolution 59/276 relatives au renforcement du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies. Le montant prévu pour financer les autres objets de dépense, inchangé, couvrira les déplacements des fonctionnaires qui se rendront dans les bureaux extérieurs pour dispenser une formation ou des conseils sur la gestion du stress, les services contractuels liés à l'élaboration du matériel didactique et les communications.

C. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 8 180 200 dollars

- 33.39 Le Service administratif appuie les activités de fond confiées au Département, en fournissant des services d'appui administratif et d'appui au programme qui relèvent de la gestion financière, de la gestion du personnel et des services communs. Le Service aide le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité à élaborer le plan-programme biennal, à établir le budget-programme, à en suivre son exécution et à en rendre compte, à gérer les fonds extrabudgétaires et à planifier, contrôler et coordonner la mise en place des moyens requis pour l'administration générale. Il coordonne avec le PNUD les services d'appui fournis par ce dernier aux bureaux chargés de la sécurité sur le terrain, et collabore également avec l'administration locale des villes sièges autres que New York et des commissions régionales pour ce qui est des questions administratives et de l'appui nécessaire aux services de sécurité et de sûreté locaux. Enfin, il est chargé de gérer les besoins informatiques du Département et, à ce titre, d'assurer la maintenance et la mise à niveau du matériel et des applications de bureautique.

Tableau 33.21

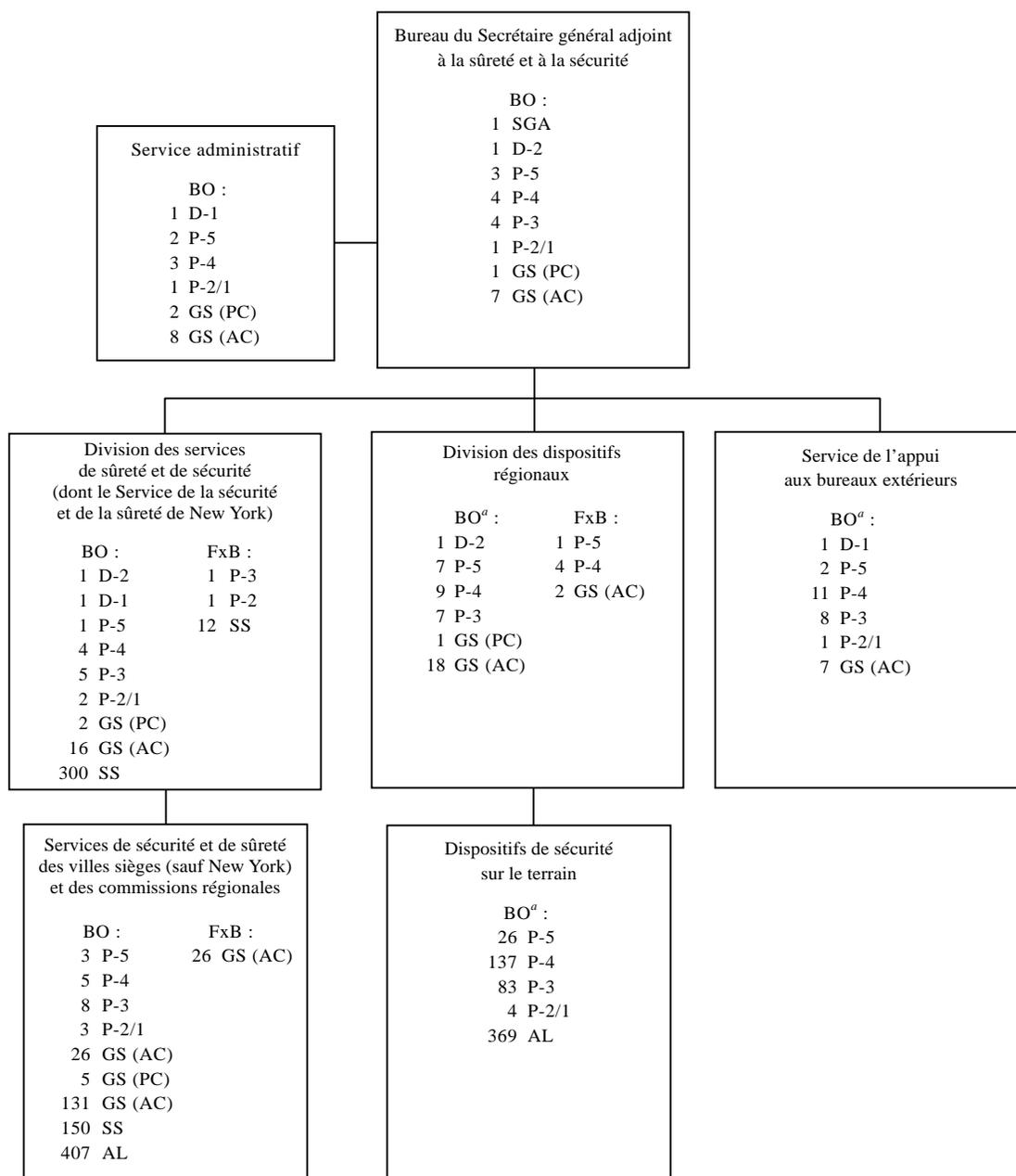
Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 509,1	3 576,0	17	17
Autres objets de dépense	4 608,7	4 604,2	–	–
Total partiel	6 117,8	8 180,2	17	17
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	6 117,8	8 180,2	17	17

- 33.40 Le montant prévu (8 180 200 dollars, soit une augmentation de 2 062 400 dollars) permettra de financer 17 postes existants et les objets de dépense autres. L'augmentation de 2 066 900 dollars est due à l'effet-report de la création de neuf postes en 2004-2005 en application des dispositions de la résolution 59/276 relatives au renforcement du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies. Le montant de 4 604 200 dollars demandé pour les objets de dépense autres que les postes représente une légère diminution de 4 500 dollars; il couvrira les frais de fonctionnement du Service administratif et quelques dépenses qui concernent l'ensemble du Département.

Département de la sûreté et de la sécurité

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2006-2007



Abréviations : BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires; SGA = Secrétaire général adjoint;
 GS (PC) = agent des services généraux (1^{re} classe); GS (AC) = agent des services généraux (autres classes);
 SS = agent du Service de sécurité; AL = agent local.

^a Postes cofinancés par tous les organismes participant au système de gestion de la sécurité sur le terrain.